

## Revitalisation de la Broye

**Commune de Surpierre** Trois kilomètres seront revitalisés à la hauteur de la zone alluviale d'importance nationale «Les îles de Villeneuve». Un projet qui redonnera une dynamique naturelle au cours d'eau et favorisera la biodiversité



A g., Jean-Michel Wyssa, syndic de la commune de Surpierre et Julien Tüscher, président de l'entreprise d'endiguement de la Broye - Section II, sur le pont de Villeneuve situé au-dessus de la Broye qui sera revitalisée

«Les 3 km de revitalisation de la rivière de la Broye et de ses berges sont une chance pour la région», se réjouissait Jean-Michel Wyssa, syndic de la commune de Surpierre. Un projet que le Conseil communal de Villeneuve avait initié, puis qui avait été repris en 2017 par la nouvelle commune fusionnée, Surpierre. «Nous restons néanmoins vigilants quant à la protection des ouvrages existants (passerelle qui traverse la Broye, conduites d'épuration etc.) ainsi qu'aux surfaces bordant la forêt telles qu'installations sportives et surfaces agricoles», précisait le syndic.

Le projet de revitalisation de la Broye prévoit de reconnecter le cours d'eau à la zone alluviale d'importance nationale située en rive gauche de la rivière. 16 mesures d'aménagements sont prévues. Le projet visera notamment à creuser des berges pour favoriser le processus d'érosion, de reboiser la berge droite et de créer des espaces (gros encoches) afin que la Broye puisse s'écouler librement. «Le cours d'eau pourra retrouver son caractère alluvial ce qui favorisera la biodiversité, notam-

ment avec le retour d'espèces animales et végétales», précise Julien Devanthéry responsable du département environnement du bureau spécialisé mandaté, CSD ingénieurs SA.

Afin de sécuriser la zone et d'éviter les dégâts en cas de crues, un couloir de divagation sera notamment mis en place ainsi qu'un remblais de 10'000 m<sup>3</sup> sur la rive droite. Les embouchures seront également revitalisées. «Des mesures sont également prévues pour protéger la zone de sources», informe Julien Devanthéry.

Le Service de l'environnement du canton de Fribourg a défini ce secteur de la Broye, après plusieurs études, comme prioritaire dans le cadre de la planification des revitalisations des cours d'eau. Une première étape avait déjà eu lieu entre 2003 et 2004, une deuxième avait suivi entre 2009 et 2010. «C'est l'un des plus grands projets qui s'étend sur une telle distance», relevait Christophe Joerin, chef du Service de l'environnement du canton de Fribourg.

D'autres secteurs prioritaires ont été définis entre Moudon et le lac de Morat,

dont celui de Granges-près-Marnand, Fétigny, l'ancienne Broye en aval de Payerne et l'embouchure dans le lac de Morat.

### Coûts et planification

Le coût total des travaux (entretien sur 3 ans et suivi biologique sur 5 ans) est estimé à 2'559'000 fr. La Confédération et le canton subventionneront le projet à hauteur de 80 % maximum, selon la loi qui varie selon les cantons. L'association «Broye Source de Vie», qui a donné l'impulsion du projet en lançant notamment les études et qui a fédéré différents partenaires du milieu écologique et économique, a récolté 564'000 fr lors de sa recherche de fonds et pourra ainsi combler les 20 % manquants.

La planification prévoit un début des travaux au début 2020 et la fin du chantier en 2021. Le projet a été mis à l'enquête publique le 26 avril dernier. «Nous avons encore deux oppositions à traiter émanant de citoyens de la commune de Surpierre», informait Julien Tüscher, président de l'Entreprise d'endiguement de la Broye - Section II, société qui a la charge de l'entretien des berges par délégation de compétence de 9 communes fribourgeoises du bassin allant de Villeneuve à Fétigny. Il espère que la séance de conciliation permettra de trouver des solutions dans l'optique de ne pas retarder le début des travaux.

A noter que dans le canton de Fribourg 34 % des cours d'eau, soit 800 km, sont fortement aménagés ou sous terre. Il en résulte entre autres une réduction importante de la diversité naturelle et du pouvoir d'autoépuration des eaux. Durant les 80 prochaines années, quelque 200 km de cours d'eau devraient être revitalisés dans le canton, ce qui correspond à environ 3 km par année.

JMZ

## Une épreuve attractive pour les 40 ans de la Société de Cavalerie de la Broye

**Equitation** 22 épreuves se sont déroulées lors du traditionnel concours hippique d'Estavayer-le-Lac. L'événement marquant le 40<sup>e</sup> de la société organisatrice a été repoussé d'un jour avec une belle victoire au bout du suspense de la cavalière de la société staviacoise Valérie Schürch



Podium régional lors de l'épreuve spéciale «Six barres», avec à g., 1<sup>re</sup> Valérie Schürch (Henniez) de la Société de Cavalerie de la Broye devançant à d. Olivier Meyer (Villeneuve FR) du Club équestre du Gibloux, ex-aequo avec Alexandra Summermatter (Prez-vers-Noréaz) de l'Amicale des cavaliers de Torny-le-Grand et environs. Olivier Meyer aura réussi encore à décrocher une 1<sup>re</sup> place dans l'épreuve R/N 110 ainsi qu'une 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> place dans celle R/N 115

Applaudissements nourris de la part des connaisseurs du monde équestre lors de la victoire de Valérie Schürch de la Société de Cavalerie de la Broye. Une consécration que la jeune cavalière de 22 ans, mais ayant déjà 10 années de compétition à son actif, a conquis de manière souveraine lors de l'épreuve spéciale Six Barres mise en place justement par la Société de Cavalerie de la Broye à l'occasion de ses 40 ans. «C'est la première fois que je franchis un obstacle de 1m70» relevait tout sourire la cavalière d'Henniez qui habituellement saute avec sa monture 1m20 à 1m25, avec un «record» situé à 1m35. Cette épreuve et 21 autres figuraient

les barres étant posées progressivement toujours plus hautes. Concentration et maîtrise étaient requises pour que le duo cavalier & monture franchisse les obstacles sans aucune faute. Pas de droit à l'erreur, une barre qui tombait signifiait la disqualification. 1m30 au premier passage pour le dernier obstacle, 1m45 au second tour, puis 1m60. Seuls trois cavaliers réussissaient ce 3<sup>e</sup> tour. Alexandra Summermatter et Olivier Meyer ayant commis une faute au 4<sup>e</sup> round, restait Valérie Schürch. Le titre lui tendait les bras. «L'espace entre les obstacles est très court, il était essentiel de réduire la vitesse du cheval dès la réception du saut afin de ga-

nuler samedi soir avant de trouver un créneau horaire dimanche soir, la plaçant comme dernière épreuve du concours hippique. En ce week-end du Festival des Roses, ce fut un magnifique bouquet final pour la Société de Cavalerie de la Broye.

JMZ

### Une édition réussie



**Florian Dedelley et Jeanne Schaffer**, respectivement président d'organisation et présidente de la Société de Cavalerie de la Broye, étaient très satisfaits de cette édition. Ce sont 300 cavaliers qui ont pris part aux 22 épreuves de ce concours hippique avec plus de 1000 départs au programme. Un résultat identique aux années précédentes malgré qu'il y a eu un jour en moins à l'agenda et trois épreuves en moins cette année. «Les cavaliers apprécient ce genre de concours sur herbe qui se font de plus en plus rares», relevait Jeanne Schaffer. Terrain en parfait état, un brin plus «lourd» dimanche matin suite à l'orage mais absolument praticable. «Nous avons eu beaucoup

## La Staviacouac créera un char pour le carnaval!

**Estavayer-le-Lac** La Staviacouac a tenu son assemblée générale vendredi 7 juin au Rempart Bar



De g. à dr., Axelle Schommer (démissionnaire), Frédéric Schmutz (c. Céline Terrapon Zwahlen (vice-présidente), Laurent Gobet (directeur) Laure Dumas (nouvelle secrétaire), Jonathan Thuner (président) et G. Minder (nouveau 5<sup>e</sup> membre). Manque Mylène Criblet (démissionnaire),

C'est visiblement un président heureux qui a ouvert l'assemblée générale de la Staviacouac vendredi 7 juin. «Nous avons au sein de la Guggen un mélange intergénérationnel qui fait notre force et nous permet de garder une ambiance soudée, propre à l'identité de notre société», déclarait Jonathan Thuner lors de son discours. Un avis que partage le directeur en place depuis une année et qui a rappelé les belles prestations de la Staviacouac au carnaval d'Estavayer-le-Lac et aux Bransons de Payerne: «Nous continuerons à peaufiner nos morceaux tout en intégrant des nouveaux», relevait Laurent Gobet. Justement, concernant le carnaval staviacois, la Staviacouac a créé une commission spécialement dédiée à cet événement. «Nous avons décidé de

réaliser un char afin d'animer la manifestation», informe le comité en précisant que la tête de Dra leur 30<sup>e</sup> anniversaire célébré sera réutilisée pour le char.

Autres satisfactions: les comités sont équilibrés et les démissions du comité ont trouvé des successeurs pour assurer leurs postes. Mylène Criblet quitte le comité de vice-présidente sera remplacée par l'actuelle secrétaire Céline pon Zwahlen. Une fonction qui sera la nouvelle élue, Anne-Laure mas. Axelle Schommer sera remplacée par Grégoire Minder. A noter que la Guggen staviacoise compte actuellement 45 membres, dont 5 nouveaux qui ont été accueillis officiellement lors de l'assemblée.

## Des graines d'écrivaine

**Estavayer-le-Lac** Le Prix Christine Barras a couronné les élèves du Cycle d'Orientation



Christine Barras entourée de Lola Wahlen, à g. (1<sup>er</sup> prix), Céline Tesse (2<sup>e</sup> prix), Louane Pythoud (3<sup>e</sup> prix)

Le Prix littéraire Christine Barras, ouvert aux jeunes du Cycle d'Orientation (CO) a été remis vendredi 7 juin à trois jeunes auteures en présence de sa créatrice, du jury, de leurs parents et de leurs amis au CO d'Estavayer-le-Lac.

Sur les 35 textes proposés par les élèves des CO de Domdidier et d'Estavayer-le-Lac, le jury en a mis trois en évidence. Celui de Lola Wahlen de Seiry a fait l'unanimité tandis que ceux de Céline Tesse de Lully et de Louane Pythoud de Cheyres ont obtenu respectivement les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> prix.

«Les textes proposés depuis la création du concours sont souvent sombres et tristes. Il semble que les ados voient la vie en noir alors que lorsqu'on les rencontre, ils sont souriants. D'un autre côté, il faut relever qu'écrire pour faire rire n'est pas facile. Néanmoins, les textes de cette année, très intéressants, sont un peu moins tristes, avec quelques rayons de lumière», a relevé Chris-

Je le sais, je le sens, tout ira conclut la jeune auteure.

«Chère Augustine» a été choisie par Louane Pythoud, un texte écrit comme de lettre d'un soldat à sa fin lors de la bataille de Verdun et qui sa fin venir. C'est par «Je t'embrasse» et je rêve tous les jours de te serrer dans mes bras. Ton h qui t'aime», que se termine cette missive imaginée par Louane.

Au travers du sujet «Plus douce la chute», Céline Tesse a écrit un texte se rapportant à l'exclusion, thème qui la jeune auteure a traité beaucoup de sensibilité. Et même l'histoire ne se termine pas bien, a apporté des touches de poésie surtout d'espoir.

Beaucoup d'imagination chez les trois jeunes et talentueuses au qui ont traité des thèmes différents mais qui les touchent et qu'elles ont développés avec justesse et une belle plume.